



## Une culture locale

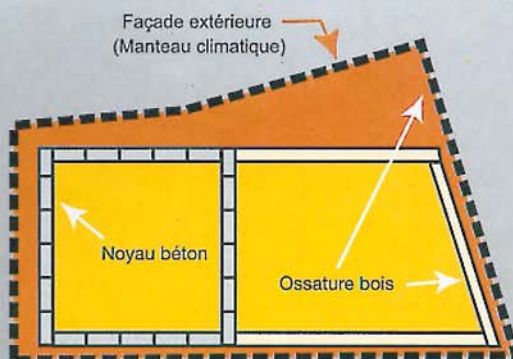
La vocation première du Parc naturel régional du Haut-Jura est de conjuguer protection du patrimoine et développement local. C'est dans cet esprit qu'a été pensée l'extension de la Maison du parc du Haut-Jura et cela en s'aidant de la démarche HQE®. La construction de la Maison du parc est basée sur les particularités de son territoire pour valoriser les savoir-faire locaux, sa richesse patrimoniale et remplir son rôle pédagogique.

S'étendant du lac de Vouglans jusqu'aux crêts des Monts Jura, le Parc naturel régional du Haut-Jura est un territoire riche par son histoire, son patrimoine naturel et culturel. De ce fait, il constitue, entre autre, un lieu privilégié pour le tourisme.

La Maison du parc du Haut-Jura se situe à Lajoux, à 1200 mètres d'altitude. Petit village de 220 habitants, il est ponctué de points de vue remarquables. Ses locaux devenaient trop étroits pour les différentes activités qu'elle abrite. Suite à une analyse comparative de différentes parcelles pouvant accueillir une nouvelle construction, la solution qui a été retenue a été celle de l'extension du bâtiment existant.

Cette nouvelle Maison du parc de 1 635 m<sup>2</sup> de surface (SHON : surface hors œuvre nette), qui viendra s'accoller à l'ancienne construction, sera un lieu d'accueil pour les habitants et les visiteurs. Près de la moitié de la surface sera consacrée à cette fonction : salles d'expositions, atelier pédagogique pour les enfants, espace boutique, centre de documentation pour les étudiants et les chercheurs. L'autre moitié constituera un espace dédié aux bureaux et à des zones techniques. Ceci constituera un outil de valorisation et de promotion du Haut-Jura.

Afin d'aboutir à un projet cohérent tenant compte des missions du Parc naturel régional, des contraintes climatiques et de l'économie locale (utilisation du bois), la méthodologie de la démarche HQE® a été utilisée dès les phases de programmation et d'esquisse.



Maison du parc naturel régional du Haut-Jura à Lajoux (39)

● La Haute Qualité Environnementale (HQE®) s'attache à favoriser le management global des projets au travers de la maîtrise des impacts environnementaux générés durant l'ensemble du cycle de vie des ouvrages. Cette démarche vise à inscrire les projets d'aménagement, de réhabilitation et de construction, dans une perspective de développement durable.

● Dans le cadre du contrat de plan État-Région, le Conseil régional de Franche-Comté et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), en partenariat avec l'AJENA et l'ASCOMADE, ont décidé de produire cette fiche de présentation. La prise en compte de la HQE® dans l'élaboration et la réalisation de ce projet a bénéficié du support technique et financier de l'ADEME et du Conseil régional de Franche-Comté.

**Maîtrise d'ouvrage :** Parc naturel régional du Haut-Jura

**Programmistes :** Adelante, b.e.t.Tribu

**Conducteur d'opération :** DDE du Jura

**Architectes :** Tectoniques et A. Scaranello

**Paysagiste :** Ilex

**Économistes :** ECPI

**Ingénierie structures & fluides :** CET

**Début des travaux :** juin 2003

**Achèvement des travaux :** été 2004

**Programme :** Maison du parc

**Points forts :** intégration de la démarche HQE® dès la phase programmation, gestion de l'énergie, choix des matériaux, gestion de l'eau, tri des déchets de chantier et soin des ambiances intérieures.

**Financeurs :** Europe (FEDER), ministère de l'Écologie et du Développement durable, Conseils régionaux de Franche-Comté et de Rhône-Alpes et Conseil général du Jura.

**Plus d'infos sur :** [www.parc-haut-jura.fr](http://www.parc-haut-jura.fr)

## ■ Choix des matériaux

Perpétuant une longue tradition dans le Haut-Jura, les façades extérieures de la Maison du parc seront bardées de tavaillons d'épicéa (petite planchette fendue). Ce choix permet par ailleurs d'avoir une meilleure intégration du bâtiment dans la commune de Lajoux. Outre l'aspect patrimonial, le choix du tavaillon et de l'ossature bois a pour but de valoriser la filière bois locale et de contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre.



## ■ Gestion de l'énergie

Le bâtiment a été conçu à la manière de poupées russes, par la mise en œuvre de deux enveloppes constituant ainsi un manteau climatique qui permettra d'absorber et d'amortir les sautes d'humeur du climat (froid, vent, soleil).

Afin d'encourager au développement des énergies renouvelables, mais aussi parce que l'étude en coût global en a démontré l'intérêt économique, le choix s'est porté sur la réalisation d'une chaufferie

automatique au bois déchiqueté. Ce combustible, produit localement, participera à l'amélioration de la gestion des forêts et à la diminution des rejets de gaz carbonique.



### Objectifs poursuivis :

- Relation harmonieuse des bâtiments à leur environnement immédiat
- Choix intégré des procédés et produits de construction
- Chantier à faibles nuisances
- Gestion maîtrisée de l'énergie et utilisation d'énergies renouvelables
- Gestion économe de l'eau
- Gestion des déchets d'activité
- Confort hygrothermique
- Confort acoustique
- Confort visuel
- Qualité de l'air

Fiche réalisée par l'ASCOMADE et l'AJENA (membres de l'association HQE®) en partenariat avec le Conseil régional de Franche-Comté et la délégation régionale Franche-Comté de l'ADEME.

## ■ Choix des procédés de construction

Ce projet privilégie le développement de la " filière sèche " à travers l'utilisation du bois en structure. Le travail sur site se limitant donc à un assemblage de pièces préparées en atelier, il apporte des avantages en terme de délai de réalisation et de mise en œuvre. Ceci permet également de diminuer les pollutions liées à la construction et, à terme, à la déconstruction.



## ■ Santé dans le bâtiment

La mise en œuvre de produits propres dans cette construction a pour but d'assurer un air intérieur sain. Ainsi le choix des vernis, des peintures et des colles a porté sur des produits non nocifs pour la santé des futurs occupants et ne nécessitant qu'un faible entretien.

Étant donné l'importance accordée dans ce projet à la qualité de l'air, les systèmes de ventilation et le renouvellement d'air seront adaptés à chaque type de local et d'utilisation (ventilation hygrométrique et ventilation double flux).

## ■ Gestion de l'eau

Afin de minimiser la consommation d'eau, plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre : récupération des eaux pluviales, robinets temporisés, toilettes à mécanisme interruptible...



Des cuves pour récupérer l'eau de pluie.

## ■ Confort visuel

On constate dans ce projet, l'importance donnée à l'éclairage naturel. En plus de réduire les charges d'électricité, ce travail permettra d'avoir un meilleur confort visuel pour les usagers et d'offrir de grandes ouvertures sur le paysage extérieur.



ADEME



Délégation régionale  
Franche-Comté



Conseil régional  
de Franche-Comté



AJENA



ASCOMADE